



Tourcoing, lundi 29 avril 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/02995**

---

Pris en application :

Code des transports

**Modalités d'exploitation (Reprise d'exploitation 2024)****CANAL DE ROUBAIX  
MARQUE CANALISEE****Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 29/04/2024 à 08:30 au 30/09/2024 à 16:30**

- o Canal de Roubaix  
entre les pk 3,700 et pk 20,010

**Commentaire :**

Les plaisanciers sont tenus informés que l'exploitation du canal de Roubaix a repris fin avril et que la saison s'étendra jusqu'au 30 septembre 2024.

Les plaisanciers devront se conformer aux dispositions du Règlement Particulier de Police de navigation du canal de Roubaix pris par arrêté préfectoral en date du 7 octobre 2020 ainsi qu'aux différents avis à batellerie.

Nous rappelons aux navigants qui souhaitent emprunter le canal que pour des raisons d'organisation des équipes et d'optimisation du trafic ils devront prendre contact avec le gestionnaire au plus tard 24 heures avant leur arrivée.

Le canal est exploité tous les jours de la semaine de 8h30 à 16h30, y compris les jours fériés.

La traversée du canal est gratuite.

**Service(s) à contacter :**

Metropole Europeenne de Lille - Relais Nature du canal de la Deule a l'Escaut, Accueil telephonique  
8h30-12h30/13h30-16h30, 3, rue des quais, 59200 TOURCOING  
Tél : 0320631139

**Date limite d'affichage :**

01/10/2024

Chef de service Espaces Naturels

**Signé**

Jean-François ANTOINE